



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 87373

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la détresse de nombreuses victimes d'incendies de véhicules suite aux émeutes urbaines d'octobre et novembre 2005 dans notre pays. En effet, plusieurs milliers de nos compatriotes, habitant dans des quartiers qui ont connu ces sinistres et ces violences urbaines, n'ont toujours pas réglé leur dossier d'indemnisation. Plus de trois mois après ces événements, il pourrait s'avérer utile de dresser un bilan, département concerné par département concerné, pour informer l'opinion, mais aussi pour mobiliser les assurances sur cette affaire, qui devrait être définitivement bouclée, pour la fin du 1er trimestre 2006. Il lui demande donc s'il compte, avec son collègue chargé de l'intérieur, prendre des initiatives en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87373

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 2015